

Sommaire des lettres de consentement et soutien
recueillies pour la France**Perliers, artistes et artisans du secteur de la perle**

Abarro Arielle – perlière amateur
 Amourette Christine – maître verrier, travailleur au chalumeau
 Avezard Lucie – artiste verrier
 Bayens Anusch – artiste verrier
 Bunet Vanessa – perlière d'art
 Cadinot Isabelle – perlière amateur
 Chapdani Françoise – perlière amateur
 Chauvet Sylvie – perlière amateur
 Colin Adrian, verrier d'art
 Courbet Vassaux Christiane – perlière amateur
 Crottaz Nathalie, artiste verrier perliste
 Depaule Chantal – perlière amateur
 Dufrenne Claire – fileuse de verre
 Fabre Charles – perlier amateur
 Faure Chantal – perlière amateur
 Fincato Mathilde – perlière amateur
 Garranas Béatrice – souffleuse de verre au chalumeau
 Griveau Françoise – perlière amateur
 Godart Marie France – perlière
 Gosset Nathalie – perlière amateur
 Guillerm Christiane – perlière amateur
 Hartmann André – perlier
 Hoenig Chantal – perlière
 Humblot Agnès – perlière amateur
 Lebrun Claude – perlière amateur
 Lequen Isabelle – perlière amateur
 Menayas Marie Christine – perlière
 Nezot Suzanne – artiste verrier perlier
 Omar Sylvie – perlière amateur
 Pedrero Christie – perlière amateur
 Painchart Nathalie – perlière
 Rabot Nathalie – perlière amateur
 Roy Dominique – perlière au chalumeau
 Sanchez Sophie – perlière d'art
 Sauvage Estelle – perlière
 Sauvalle Michèle – artiste verrier, facteur de perles
 Steux Rousseau Anne – perlière
 Subbiotto Laurence – artisan créateur de perles de verre au chalumeau
 Tauzia Camille – verrier au chalumeau
 Tetard Marianne – perlière amateur
 Tirel Ginette – perlière
 Van Noorden Sylvie – perlière amateur
 Victor Danielle – perlière amateur
 Wade Véronique – perlière amateur

Reçu CLT / CIH / ITH

Le

29 MARS 2019

N°

0221

Associations actives dans le savoir-faire de la perle de verre

APAF, association des Perliers d'Art de France, lettre de la présidente Nathalie Srouf

AVCF, association des Verriers au Chalumeau de France, lettre du président Guillaume Thoraval

Entreprises

- L'Age du verre : lettre de Pascal Guegan, gérant de la société, président du jury du concours « un des meilleurs ouvriers de France » option perle d'art, formateur au CERFAV, membre du CA de l'association des Perliers d'Art de France, auteur d'écrits de conférences et d'expositions sur l'histoire des perles de verre.

- Maison Rousselet : maison parurière, lettre de Caroline de Longueau Depommier, présidente de la société Maison Rousselet.

Musées publics et privés, collectivités territoriales

- MIPAF : Musée Itinérant de la Perle Ancienne en France, lettre de Milrcia de Castro et Guy Maurette

- MusVer : à Sars-Poteries, lettre de Anne Vanlatum, directrice artistique

- Musée de Berck sur mer : à Berck sur mer, lettre de Georges Dilly, conservateur en chef du patrimoine

- Ville de Vincennes : lettre de Charlotte Libert-Albanel, maire de Vincennes.

- Communauté de communes du territoire de Lunéville à Baccarat : lettre de Laurent de Gouvion Saint Cyr, président.

Associations pour la promotion des métiers d'art

- Enghien Metiers d'Art : à Enghien-les-bains, a pour but de valoriser les métiers d'art, lettre de Jean Bressan, président.

- Association des Amis du Musée du Verre : à Sars-Poteries, a pour objectif l'organisation d'activités culturelles et artistiques visant à promouvoir le MusVerre, lettre de Alain Delos, président d'honneur

Écoles et centres de formations

- CERFAV : centre européen de recherches et formation aux Art verriers, à Vannes-le-châtel, lettre de Denis Garcia, directeur.

- ENSAV La Cambre : l'École Nationale Supérieure des Arts Visuels de La Cambre à Bruxelles, lettre de Sarah Benrubi, enseignante responsable de l'atelier conservation-restauration d'œuvres d'art céramique et verre,

Historienne

- Anne Pluymaekers : historienne de l'art du verre et professeur d'histoire de l'art du verre et responsable du pôle culture du CERVAV

Palaiseau, le 28 02 13

Madame Abovros
rue du Trésor
120 Palaiseau

ellea@free.fr
68 60 10 71

Enseignante en lettres

UNESCO

Objet: Soutien à candidature de l'Art et Savoir
faite de la perle de verre au Patrimoine Culturel
Immatériel de l'Humanité.

Madame, Monsieur,

Je tiens à témoigner de mon soutien à la
demande transnationale pour l'attribution du label
de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité
à l'art et savoir-faire de la perle de verre.

La perle de verre est une œuvre d'art
très précieuse à deux titres. D'une part elle
demeure accessible à des personnes comme moi,
c'est-à-dire à tout-un-chacun. D'autre part
elle me part fondamentale dans l'histoire
du monde, des Pays-bas à l'Afrique noire.
Elle est présente aujourd'hui dans nos musées
chez nos stylistes, chez nos artistes verriers
pour notre bonheur.

Le fait d'obtenir ce label

permettra de mettre l'accent sur le fait que non seulement la fabrication de la perle de verre s'inscrit dans une histoire ancienne, riche et complexe, mais encore elle est aujourd'hui l'objet de créateurs innovants et passionnants, qui nous proposent des objets magnifiques.

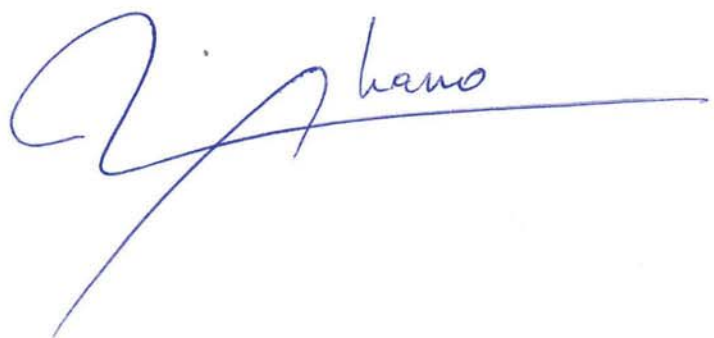
Le label soutiendra les artistes et c'est très précieux ! Il leur permettra d'être des coryphées, et en conséquence d'avoir des émules. Ces artistes sont des maîtres dans leur art. S'ils sont reconnus comme tel, ils pourront avoir des élèves.

J'aime la pièce unique.

J'aime l'art.

Protégeons nos artistes, et leur art.

Ariette Abarro



Amouette Christine
5 Bis Residence du Parc
91140 Villebon sur Yvette

A Villebon le 18 Février 2019.

Je soussignée Christine Amouette
exprime par la présente lettre, mon soutien
à la demande nationale pour l'attribution
du label de Patrimoine Culturel Immatériel de
l'humanité à l'art et savoir faire de la
Perle de Venise.

Je considère que cette inscription contribuerait
à protéger et promouvoir un savoir faire
pratiqué depuis des millénaires.

L'obtention de ce label soutiendrait efficacement
l'évolution en cours de ce savoir qui s'exerce
dans une démarche contemporaine, innovante.
Sa pratique répond aux enjeux liés à une
économie informelle, de globalisation et le
desir de rétablir un lien avec des acteurs
économiques locaux, de proximité qui font
des objets dans le respect de la matière et du
temps nécessaires à la maîtrise de cette technique
particulière.

Je vous remercie d'appuyer ce projet
Cordialement salutations
Christine

Christine Amouette, Résidence du Parc, Villebon sur Yvette.

Lucie AVEZARD
Atelier LUCAZE
26 rue des Landes
35490 Gahard, France
06 22 16 17 28
lucaze.verre@free.fr
<https://www.lucaze.fr>

Association des Perliers d'Art de France
Nathalie SROUR
32 Auguste Demmler
92340 Bourg La Reine

A Gahard le 10 janvier 2019,

Objet : Soutien à la candidature du savoir faire des perles de verre sur la liste UNESCO du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité

Je soussignée Lucie Avezard, perlière d'art professionnelle (nom d'artiste LUCAZE), exprime par la présente lettre, mon soutien aux demandes françaises et italiennes pour l'attribution du label UNESCO de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité au savoir-faire des perles de verre.

Effectivement, je considère que cette inscription contribuerait à la reconnaissance, la protection et la promotion d'un savoir faire ancestral, qui s'appuie sur une tradition transmise depuis plusieurs millénaires, né de la fascination pour le feu et pour ce matériau magique qu'est le verre.

Lucie AVEZARD, perlière d'art, fileuse de verre à la flamme



Bayens Anusch, artiste verrier
Jagersstraat 1
3090 Overijse BE

Calle Barovier 12
30141 Murano, Venezia, IT

Fait à Murano, le 1^{er} Mars 2019

Objet : Soutien à la candidature de 'l'art et savoir faire de la perle de verre' au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je, soussigné(e) Anusch Bayens,

Artiste verrier et membre du Comité d'Administration de l'Association des Perliers d'Art de France, représentant la communauté qui a conjointement adhéré à la proposition, donne son consentement libre et préalable à la candidature de "L'art de la Perle de Verre" sur la Liste Représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO, participant au présent et à l'avenir à des activités et initiatives de sauvegarde et de valorisation de l'Art de la Perle de Verre.

L'importance sociétale et symbolique dans l'histoire de l'humanité, de la perle en général, et de la perle de verre en particulier est peu connue et reconnue par le grand public. Les perles de verre sont fabriquées depuis plus de 5000 ans et se retrouvent partout à travers le monde. Elles touchent à l'intime et participent au tissage de liens personnels, familiaux et transgénérationnels.

La fabrication des perles de verre au chalumeau connaît un renouveau en France depuis une vingtaine d'années environ. Son apprentissage requiert de nombreuses années avant d'en maîtriser la technique et s'enrichit des nombreux échanges formels et informels

L'obtention de ce label soutiendrait justement et efficacement l'évolution en cours de ce savoir qui s'inscrit résolument dans une démarche contemporaine, nouvelle et innovante.

Sa pratique de plus répond aux enjeux liés à une économie uniformisée, de globalisation et le désir de rétablir un lien avec des acteurs économiques locaux, de proximité qui font des objets dans le respect de la matière et du temps nécessaire à la maîtrise de cette technique particulière.

Je vous saurais gré d'appuyer ce projet.
Cordiales salutations.

Signature

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anusch Bayens', with a long horizontal stroke extending to the right.



Vanessa Bunet
Meilleur Ouvrier de France 2015
Perle d'Art

06 64 64 86 33
beauxbead.com

Lettre de soutien pour inscription à l'UNESCO

Madame, Monsieur,

Je suis verrier au chalumeau, spécialisée dans la perle de verre depuis 2002. J'ai débuté ce métier en tant qu'ouvrière et travaillé pour la haute couture, les musées, les designers etc... En 2005, je me suis retrouvée au chômage du fait de la mondialisation et de la concurrence massive des pays asiatiques quant au coût de leur main d'oeuvre. Depuis lors, la production de fabrication de perles en verre en France a décliné. Les cristalleries en France avaient déjà fermé pour la plupart, c'en était maintenant au tour des petites verreries de production de perles bien souvent familiales. Fort heureusement, ma passion pour cet art et ma détermination m'ont poussé à l'obtention du prestigieux titre de Meilleur Ouvrier de France, obtenu en 2015, année d'ouverture du concours à la perle de verre.

Ce qui est tragique en plus, bien sûr du fait de la perte de ces emplois, c'est la perte des techniques, des pratiques artistiques et artisanales. Bien souvent, les techniques étaient gardées secrètes par les entreprises ou les artisans et ouvriers eux-mêmes. La perle de verre est un art ancestral datant de 5000 ans et donc 3000 ans avant JC. C'est en fait le premier objet jamais réalisé avec ce nouveau matériau à l'époque. Les perles avaient donc une grande valeur, parfois plus prisée que l'or. Elles ont été monnaie d'échanges, de troc. Mais les années 2000 et la mondialisation en ont décidé autrement. Les perles en verre ont été dévalorisées et perdaient presque leur âme. Bien heureusement, les artistes et artisans passionnés développaient depuis une trentaine d'années un renouveau artistique. La perle de verre prend une nouvelle dimension et devient ou plutôt redevient artistique comme elle l'a été pendant longtemps avant la longue période de production que nous avons connu en Europe, et bien sûr en France.

L'inscription du métier « perlier d'art à la flamme » à l'UNESCO a donc tout son sens puisque c'est un métier ancestral, culturel qui a subi des périodes de disparition. Certaines techniques perdues ont été retrouvées grâce à des recherches intensives, historiques et bien sûr techniques.

La continuité de ce métier rare est conditionnée aujourd'hui par la transmission de savoir-faire. En tant que Meilleur Ouvrier de France, je m'engage à respecter la charte et par ce fait, transmettre le savoir-faire de la « Perle d'Art à la Flamme ».

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations les plus distinguées.

Château-sur-Cher, le 13 février 2019

Vanessa Bunet
Meilleur Ouvrier de France en 2015
Perle d'Art

Mme CARDINET Zoélie

23 Rue du Coeur

77680 Rompagey Bois

A Rompagey Bois le 17/02/2019.

Objet : Soutien à la candidature de l'Art et savoir faire
de la porte de verre au Patrimoine Culturel Immatériel
de l'Humanité (label UNESCO)

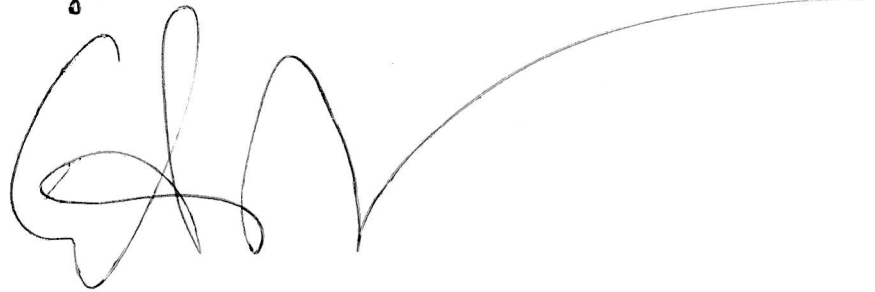
Je soussignée Zoélie CARDINET,

atteste de mon soutien à la demande transnationale
pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel
de l'Humanité à l'art et savoir faire de la Porte de Verre.
En effet, permettrait de protéger et promouvoir un savoir
faire ancestral pourtant méconnu -
l'obtention de ce label s'inscrit efficacement dans
l'évolution en cours d'une démarche contemporaine et
innovante.

Je vous en remercie d'avance -

Déclaration d'intention

Zoélie CARDINET



Françoise CHAPDANIEL
22 au Duval de Comus
92210 Saint Cloud

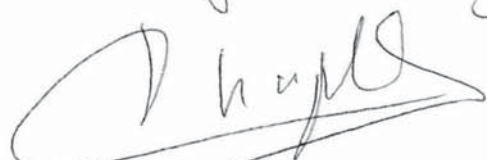
Saint Cloud le 22 février 2019

Courriel de soutien à la candidature de
l'art et du savoir faire de la perle de
verre au Patrimoine Immatériel de
l'Humanité label UNESCO

J'exprime mon soutien au savoir faire
lié à la production de perles
de verre tant elle apporte à l'art
sous diverses formes (sculpture,
bijouterie, art verrier en général, etc.)

C'est pourquoi une inscription
au Patrimoine Immatériel de
l'Humanité permettra de faire
vivre cet art manuel non standar-
disé.

Je vous remercie de l'attention que
vous porterez à ma demande.


Artiste

Sylvie Chauvet
25 rue Paulhan
78140 Vélizy
France

Vélizy le 21 février 2019

Objet Soutien à la candidature de l'art et savoir faire
de la perle de verre au Patrimoine Culturel Immatériel
de l'Humanité (label UNESCO)

Je, soussignée Sylvie Chauvet, considère que l'inscription
contribuerait à promouvoir et à sauvegarder un savoir faire
pratique depuis des millénaires. Malgré le fait que la perle
de verre n'ait cessé d'être produite et qu'elle accompagne l'humanité
à travers son histoire, son importance est peu connue et
reconnue.

L'obtention de ce label permettrait de sensibiliser davantage les
jeunes générations à l'importance du patrimoine culturel et immatériel.
Cette démarche contemporaine, nouvelle et innovante joue un rôle
important dans la sauvegarde, la préservation et la reconstitution
du patrimoine culturel contribuant à enrichir la diversité culturelle,
et à la créativité. Elle est un des facteurs de rapprochement
des êtres et de garantie d'échange et de compréhension entre eux.

Pour ces raisons, j'exprime mon soutien à la demande
Internationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel
Immatériel de l'Humanité à l'art et savoir faire de la perle
de verre.

Re traitée



Adrian Colin
Verrier d'art
Meilleur Ouvrier de France 2011
Maître Artisan
Président du groupement des MOF des Côtes d'Armor
Directeur adjoint de la commission métiers d'art à la Société Nationale MOF

Madames, Messieurs,

Je viens par la présente soutenir le dossier en faveur de l'inscription du savoir-faire des perles de verre sur la liste UNESCO du patrimoine culturel et immatériel de l'humanité.

Les perles de verre ont jalonné les différentes périodes de notre histoire, de l'Égypte ancienne à l'empire Romain, de -4000 avant J.C à aujourd'hui.

Elles ont servi pour le commerce, la mode et pour définir un rang social ; faisant partie intégrante de notre civilisation.

Derrière chaque perle de verre se cache des savoirs-faire parfois millénaires, parfois innovants.

Du petit atelier de verrier indépendant aux grandes maisons du luxe, cet art s'est développé dans de nombreux pays.

Certains d'entre eux entretiennent une connaissance historique des procédés (Italie, Diverses pays d'Afrique, France...) d'autres ont redécouvert des techniques (Etats-Unis milieu du XXème) en abordant la perle de manière contemporaine.

L'ensemble de ces savoirs, techniques de réalisations, identités artistiques constituent un vivier conséquent qui historiquement et artistiquement résonnent à travers le monde au sein d'une communauté de passionnés.

La reconnaissance de ce patrimoine est primordial afin qu'il soit perpétué, transmis et enrichi.

Je compte sur vous pour l'attention portée à ce dossier qui je l'espère pourra obtenir ce magnifique label.

Cordialement

Fait le 10/01/2019 à Dinan.



Christiane COURBET VASSAUX

9 rue des Habentias
91140 Villebon / Yvette
FRANCE

A Villebon, le 22.02.2019

Objet : inscription de l'"art et savoir faire de la
pale de vene" au Patrimoine Culturel
Immateriel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussignée Christiane COURBET VASSAUX exprime
mon soutien à la demande transnationale
concernant l'attribution du label de "Patrimoine
Culturel Immateriel de l'Humanité" à l'art et
savoir faire de la pale de vene.
La pale de vene a été produite dans le monde
entier et depuis des millénaires, et continue
actuellement. Il est important de conserver et
valoriser ce savoir faire. Cette pratique permet
de maintenir une économie locale.

Je vous salue et d'appuyer cette candidature.
Avec mes salutations distinguées,



Christiane COURBET VASSAUX
remerciée

Crottaz Nathalie
3 rue Elisée Reclus,
91380 Chilly-Mazarin

Le 29.01.2019

Madame, Monsieur,

Je suis verrier au chalumeau spécialisée dans le travail de la perle de verre, membre de l'Association des Perliers d'Art de France depuis 2014 et secrétaire générale de l'Association des Verriers au Chalumeau de France depuis 2015.

J'ai commencé à façonner des perles de verre en 2010 après avoir suivis un stage d'initiation en France sur le savoir-faire perlier contemporain, basé sur des techniques anciennes mérovingiennes, gallo-romaines et vénitiennes.

En 2014, j'ai décidé de me professionnaliser dans ce domaine et aujourd'hui j'évolue dans une démarche multi-dimensionnelle. D'une part j'explore les techniques perlières dans le cadre d'une approche artistique, qui s'inscrit dans la contemporanéité de notre époque. D'autres part, je transmets mon savoir-faire via l'enseignement des techniques que j'ai acquises et que j'ai développé auprès d'un public tant professionnel qu'amateur. Et pour finir, j'ai créé une ligne de bijoux qui s'appuient sur les techniques artisanales et actuelles de cette discipline, qui s'adresse au grand public. Par ces multiples approches, j'espère contribuer à la sauvegarde de notre savoir-faire et à son épanouissement.

Ces trois approches sont complémentaires et permettent de faire vivre ce domaine auprès des collectionneurs, des archéologues, des historiens, de la mode et d'inscrire ce savoir-faire dans le temps via des pièces de collections, des livres, des expositions et des collaborations.

L'inclusion de notre domaine à « l'inventaire au Patrimoine Culturel Immatériel national » par UNESCO, serait pour nous un grand soutien pour la sauvegarde de notre métier et du savoir-faire artistique et artisanal perlier par sa mise lumière. C'est un savoir-faire qui nécessite de nombreuses années de pratique et qui se transmet principalement oralement. Nous sommes peu à pouvoir transmettre des techniques pointues de ce domaine en plein évolution aujourd'hui et il n'existe aucune formation diplômante dans cette discipline. Ce savoir-faire repose uniquement sur notre capacité à transmettre ce que nous avons appris grâce à nos propres moyens en tant que travailleurs indépendants.

Ce serait aussi pour nous un grand soutien à notre profession et à sa reconnaissance car c'est un métier difficile, dont le futur reste fragile. De plus ce savoir-faire s'ancre aussi bien dans le loisir et le culturel que dans la science, l'art et l'histoire, de par les matériaux et l'ouillage employé qui évolue au même titre que les perles de verre en elles même et par leur utilisation dans le temps. De nombreuses pistes nous permettent aujourd'hui de retracer l'histoire de la perle de verre dans le monde mais aussi dans notre pays. C'est en ce moment même que les pièces du puzzle se rassemblent et nous permettent de mieux comprendre ce domaine dans la matière mais aussi dans d'autres contextes socio-culturels.

Aujourd'hui, notre rayonnement en tant qu'artiste est international mais beaucoup d'entre nous participe activement uniquement à l'économie touristique de certaines régions ou encore à l'animation de certaines villes de France. Certains pôles archéologiques expérimentales s'intéressent désormais à ce savoir-faire et reconstituent des conditions de travail de l'artisan perlier gaulois, comme c'est le cas en Ardèche sur le site Randa Ardesca. Cette discipline, survie uniquement aujourd'hui grâce à toutes ces approches individuelles et collectives.

Par la présente lettre, j'espère avoir pu apporter dans mon témoignage des informations pertinentes pour soutenir la cause.

Crottaz Nathalie.



DÉPAULÉ Chantal
1 Rue Alexis Doppien
92370 CHAVILLE

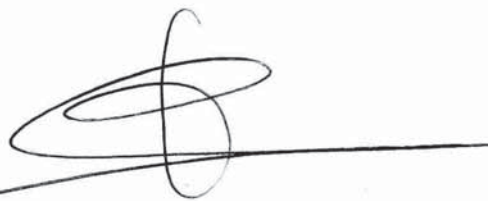
à Chaville le 22 Février 2018

Objet : Soutien à la candidature de l'art
et savoir faire de la perle de verre ou
Patrimoine Culturel Immatériel de l'humanité
Je soussignée Chantal DÉPAULÉ exprime mon
soutien à la demande Transnationale pour
l'attribution du label Patrimoine Culturel
de la perle de verre.

Cette inscription permettrait de
promouvoir cet art millénaire qui a
su s'adapter à toutes les civilisations
et permettre ainsi la passation de cette
technique aux générations futures
Je vous salue et je vous prie d'appuyer ce
projet.

Cordialement votre

Chantal DÉPAULÉ
Retraitee



Dufrenne Claire
8 rue du château
41800 Trôo

Témoignage en faveur de l'inscription du savoir-faire des perles de verre sur la liste Unesco du patrimoine culturel et immatériel de l'humanité.

Je suis fileuse de verre, à temps plein et de façon professionnelle depuis 2012.

C'est tout à fait par hasard et sur internet que j'ai découvert les perles en verre filé. J'ai trouvé ça magnifique, comme la plupart des gens qui les découvrent et je me suis intéressée à cette technique.

De jours en jours, de tutos en tutos, de stages en stages, de rencontres en rencontres j'ai progressé, mais il me reste tellement à apprendre. Il n'y a de limites à cet art que celles de l'imagination et de la créativité.

Ce savoir-faire, ancestral, international est totalement méconnu du grand public pourtant il suscite énormément d'intérêt quand il lui est présenté.

Je parle de savoir-faire car c'est réellement de ça qu'il s'agit. Même si à l'observation cela peut parfois sembler facile, il suffit de s'y essayer pour se rendre compte de tous les paramètres à prendre en compte (température, réglage de la flamme, bonne viscosité...), de tous les gestes même les plus discrets à maîtriser pour « dompter » le verre et obtenir le résultat que l'on escomptait au départ.

On se rend vite compte quand on débute qu'on ne trouvera pas toutes les ficelles tout de suite, et surtout pas tout seul, il faut donc qu'il y ait transmission de ce savoir.

Ainsi, si la fabrication de perles de verre est un réel savoir-faire, si elle demande, pour continuer d'exister à être transmise d'une personne à l'autre, d'une génération à l'autre, il faut arrêter de compter uniquement sur la bonne volonté de certains passionnés, mais permettre à toute l'humanité de découvrir ce savoir-faire, de le comprendre et pourquoi pas, de se l'approprier et de contribuer à son développement technique et créatif ainsi qu'à son essor.

Pour toutes ces raisons, et parce que nul ne reste insensible à la beauté d'une perle qui suscite toujours émerveillement et questionnement, sûrement aussi grâce sa forme, ronde le plus souvent, qui rappelle les billes de l'enfance et le globe terrestre, il me semble évident que le savoir-faire des perles en verre a sa place sur la liste Unesco du patrimoine culturel et immatériel de l'humanité.

Trôo le 31/01/19



FABRE Jean-Charles
107 Chemin de Sylvestre
26400 Aoste s/sye

Association des Perliers d'Art
de France

Aoste s/sye le 20/02/2019

Objet: Soutien à la candidature de:
L'Art et le Savoir faire le la Perle de verre
au Patrimoine culturel immatériel
de l'Humanité
(Label UNESCO).

Je, soussigné Jean-Charles FABRE, souhaite apporter mon soutien
à la demande pour l'attribution du label UNESCO ci-dessus
référé.

Effectivement, cette pratique artistique perdure depuis des
millénaires et elle appartient au savoir-faire artistique de
l'homme.

C'est pour cela qu'elle mérite d'être mieux connue et
protégée.

De nombreux artistes œuvrent de nos jours dans le
respect de cette pratique historique, et revisitent leurs créations
dans une démarche innovante, et inscrivant ainsi cet art
dans une pérennité qui mérite d'être encouragée.

Enfin, ces artistes contribuent à maintenir une économie locale
basée sur le respect des personnes qui travaillent et le maintien
de cette technique particulière.

L'attribution de ce label contribuerait donc à cette activité
à la fois économique et artistique.

C'est pourquoi, il me semble important que vous souteniez
ce projet. Avec mes sincères salutations.

Jean-Charles FABRE
Artiste peintre en émail

FAURE Chantal
3, Allée des Indes
92350 LE PLESSIS-ROBINSON
FRANCE

Le Plessis - Robinson,
le 22 février 2019

OBJET : Soutien à la candidature de l'art et savoir faire de la perle de verre au Patrimoine Culturel immatériel de l'Humanité (Label UNESCO)

Je soussignée, Chantal Faure, exprime par la présente, mon soutien à la demande transnationale à l'art et savoir faire de la perle de verre.

Cette inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoir ~~pr~~ pratiqué depuis de longs siècles et passé sous silence actuellement.

L'obtention de ce label permettrait de mettre en lumière cette discipline et lui donnerai l'occasion d'être connue du plus grand nombre. et pourrai avoir un impact non négligeable sur d'éventuels emplois ainsi que notre économie.

Nous ajouterions une discipline supplémentaire à nos magnifiques savoir-faire dont la France a été reconnue depuis plusieurs siècles.

Je vous salue gré d'appuyer ce projet.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, mes meilleures salutations



Ancien chef d'entreprise et retraitée.

Mathilde FINCATO
Les Arras
26400 AOSTE SUR SYE
FRANCE

à l'Association
des Perliers d'Art
de France

Aoste le 16 février 2019

Objet = soutien à la candidature de " l'Art et
Savoir-Faire de la perle de verre " au
Patrimoine Culturel Immatériel de
l'Humanité (UNESCO)

Je soussignée, Mathilde FINCATO, apporte
mon soutien à la demande pour l'attribution du
label ci-dessus.

De fait, cette pratique artistique existe
depuis des millénaires et mérite d'être proté-
gée et mieux connue.

De nos jours, de nombreux artistes
poursuivent leur recherche et leur création, en
inscrivant ainsi cette tradition historique
dans une démarche contemporaine et innovante

De plus, l'attribution de ce label
contribuerait à valoriser une économie locale
et des acteurs économiques qui œuvrent dans
le respect d'une matière noble, avec la
maîtrise de cette technique particulière.

↳

C'est pourquoi je vous saurais gré
d'appuyer ce projet.

Cordialement salutations.

Mathilde FINCATO

Directrice artistique et pédagogique
d'une compagnie de théâtre



Béatrice Garranas

Le 27 janvier 2019

39 rue du Grisard

69800 St Priest

Cinq fois millénaire, le verre n'a cessé de fasciner et de se rendre indispensable à l'évolution humaine.

Particulièrement au 20^{ème} siècle, les recherches effectuées sur les compositions des verres ont stabilisé sa fiabilité et facilité sa transformation.

La spécialité des souffleurs de verre au chalumeau, disposant de fluides caloriques domestiques, a permis la transformation du verre pyrex, permettant d'être à la disposition de la recherche scientifique. C'est à partir de cette spécialité industrielle, faisant appel à une grande dextérité, voir expérience, que l'on a atteint des sommets de performance au cours de ces 50 dernières années.

Bénéficiant de tubes et baguettes de couleur, des souffleurs s'évadent et développent la spécialité des perliers particulièrement en vogue aux USA et Japon, reconnue art moderne, supplantant parfois le chiffre d'affaire des verreries traditionnelles.

Plus récemment en France, en 2015 l'inauguration du concours MOF (Un des Meilleurs Ouvriers de France), a évalué la classe « perlerie d'art » offrant un nouveau débouché d'innovation. Aussi, il serait d'un grand intérêt économique voir artistique, de reconnaître cette spécialité à l'UNESCO

Béatrice Garranas résidant au 39 rue du Grisard à St Priest dans le Rhône.

Souffleuse de verre au chalumeau.

A l'issue d'une formation de 2 ans au lycée Dorian à Paris, en 1986, j'intègre les ateliers Pignat (EPV) à Genas dans le Rhône spécialisés en verrerie scientifique.

En 2004, inscrite au concours MOF, j'en obtiens le titre, en résolvant (plus ou moins 500 heures) le sujet imposé, synthèse de difficultés techniques.

Découvrant lors d'une présentation à la foire de Lyon en 2007, une présentation vulgarisée de perles, suivi plus tard de stage de démonstrations japonaises et américaines, je décide d'approfondir cet art, faisant appel continuellement à la création esthétique, mais aussi à une recherche de techniques insoupçonnées.

Aussi en 2015, résolvant le nouveau sujet MOF mais cette fois ci en perlerie d'art, j'en obtiens le titre.

Depuis, passion et expérience, me permettent une continuelle évolution, agrémentée de nombreuses démonstrations en France.

Une reconnaissance officielle par l'UNESCO serait pour cette spécialité une incitation à évoluer dans cet art et sans conteste un tremplin pour le développement économique dans une diversité d'utilisations (mobilier, habillement, joaillerie, etc...). Sans oublier la force qu'une telle reconnaissance pourrait représenter dans la transmission d'un savoir faire sans cesse en évolution.



GRIVEAU Françoise
36 B rue Moxouris
78150 LE CHESNAY
FRANCE.

le 22/02/2019

Objet = Soutien à la candidature de l'art et savoir-faire de la palette de verre au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je, soussignée, Françoise GRIVEAU exprime par la présente lettre, mon soutien à la demande transactionnelle pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité à l'art et savoir-faire de la palette de verre.

L'obtention de ce label soutiendrait justement et efficacement l'évolution en cours de ce savoir qui s'inscrit résolument dans une démarche contemporaine nouvelle et innovante.

Sa pratique, de plus, répond aux enjeux liés à une économie mondiale de globalisation et le désir de rétablir un lien avec des acteurs économiques locaux, de proximité qui font des objets dans le respect de la matière et du temps nécessaire à la maîtrise de cette technique particulière.

Je vous saurais être d'appuyer ce projet -
Cordiales salutations

Retraitée



Marie-France GODART
2, rue Catignet
02000 MOLINCHART

Molinchart le 6 février 2019

Lettre de consentement à la sauvegarde de la pratique de la création des perles de verre

J'étais émerveillée par les perles millefiori italiennes et désireuse de comprendre comment elles étaient fabriquées.

J'ai alors eu la chance de pouvoir participer à un stage de perles de verre à Sars-Poteries (en France, département du Nord) animé par Christina LOGAN et cette technique m'a enchantée.

Avec quelques participants au stage, l'idée nous est venue de continuer à partager ce savoir-faire encore peu répandu en France en formant une association.

Nous avons pu organiser des manifestations et des échanges de techniques et pu en faire profiter ainsi un très grand nombre de personnes.

Il me paraît maintenant très important de poursuivre ces échanges pour sauvegarder et valoriser cette pratique et l'inscription au Patrimoine Culturel de l'UNESCO serait un moyen prestigieux d'y parvenir.

Marie France
Godart

Mme GOSSET Nathalie
2 Square de Provence
91380 CHILLY-PAZARIN

A Vélizy Villacoublay, le 16 février 2019

Objet: Soutien à la candidature de "l'art et savoir faire
de la perle de verre" au Patrimoine Culturel im-
matériel de l'Humanité (Label UNESCO)

Je soussignée GOSSET Nathalie,

exprime par la présente lettre, mon soutien à
la demande transnationale pour l'attribution du Label de
Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité à l'art et
Savoir faire de la perle de verre.

Effectivement, je considère que cette inscription à protéger
et promouvoir un savoir faire pratiqué depuis des mille-
naires. Malgré le fait que la perle de verre n'ait cessé
d'être produite et qu'elle accompagne l'humanité à travers
toute son histoire, son importance est peu connue et reconnue.

L'obtention de ce Label soutiendrait justement et efficacement
l'évolution en cours de ce savoir qui s'inscrit résolument
dans une démarche contemporaine, nouvelle et innovante.

Sa pratique, de plus, répond aux enjeux liés à une
économie uniformisée, de globalisation et le désir
de rétablir un lien avec des valeurs économiques
locaux, de proximité qui font des objets dans le
respect de la matière et du temps nécessaire à la
maîtrise de cette technique particulière.

Je vous salue agréablement et d'appuyer ce projet.

Cordiales salutations.

Joseph N

Élève des cours depuis 5 ans,
filage de perles au chalumeau
enseignement réalisé par.

Christine Lamourette Palière
aux Ateliers de la cour Robur
à Jouy en Josas.

GUILBERT Christiane

2 impasse Roche

92320 Châtillon

FRANCE

Châtillon, le 22.02.19.

Objet: mon soutien à la candidature de "l'Art et Savoir Faire
de la perle de verre" au patrimoine Culturel de l'humanité
(label Unesco).

Je, Soussignée Christiane Guilbert soutient la demande
par l'attribution du label de Patrimoine Culturel immatériel
de l'humanité à l'art et savoir faire de la perle de verre.

Depuis des millénaires, ce savoir faire est présent dans de nombreuses
cultures, et témoigne que ce travail a accompagné l'humanité
durant toute son histoire.

Ce savoir faire a toute sa place aujourd'hui dans une
évolution contemporaine. Le label lui permettant d'exister.

Je vous remercie d'appuyer cette demande



Cordialement

Association "Perliers d'art de France"

Après un stage de perles de verre avec
la Perlière Américaine Kristina Logan
à Sars-Poteries (59) en 2000.

Notre groupe de passionnés devons
envisager de continuer.

Suzanne Nézet Faillès participante
au stage, a proposé de créer "l'association
des perliers d'art de France" en février 2001
pour continuer à partager, échanger et
nous réunir.

Depuis cette date l'association
regroupe les passionnés de la perle
de verre de toute la France.

André HARTMANN

Paris le 21 Janvier 2019



Lettre de soutien en faveur de l'inscription du savoir faire des perles de verre
sur la liste UNESCO DU PATRIMOINE CULTUREL ET IMMATÉRIEL DE
L'HUMANITÉ

Je souhaite soutenir cette demande de reconnaissance des perles de verre, car cette merveilleuse technique est un savoir faire inestimable.

Le métier qui occupe mes journées depuis 14 ans est celui de perlière. Dans mon atelier, je réalise des perles avec des baguettes de verre sodocalcique de Murano, perles qui me permettent de créer des bijoux contemporains. J'enseigne aussi cette technique qui fascine mes élèves, car la réalisation d'une perle de verre est magique tout en étant très technique.

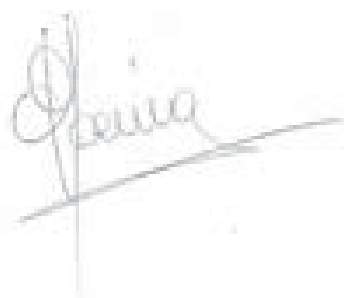
Grâce à une flamme de 1000° diffusée par un chalumeau, le verre fond et prend l'allure d'une pâte visqueuse. Enrouler le verre sur un mandrin demande de la maîtrise et de la patience. Le perlier ou la perlière doit acquérir de nombreux gestes pour la réalisation de sa perle. Le temps pour créer une perle de verre, qu'elle soit tubulaire, ronde ou carrée, peut varier de 10 minutes à une heure.

Membre de l'Association des Perliers d'Art de France, je participe à de nombreuses expositions, et notamment aux Journées Européennes des Métiers d'Arts (JEMA); durant 2 journées, mon atelier est ouvert au public. Cette année encore, une centaine de visiteurs ont pu découvrir cette riche tradition.

Merci à l'UNESCO de prendre en considération ce savoir faire des perles de verre.

Fait à Saint-Jorioz le 20 février 2019

Chantal Hoenig



Agnès HUMBLOT
101 rue Curie
91400 SACLAY

Saclay le 15.02.2014

Objet : Soutien à la candidature de l'art
et savoir faire de la perle de verre au
Patrimoine culturel immatériel de
l'humanité. (label UNESCO)

Je soussignée, Agnès HUMBLOT, exprime
par la présente lettre mon soutien à la demande
transnationale pour l'attribution du label Patrimoine
Cultuel Immatériel de l'humanité à l'art et
au savoir-faire de la Perle de Verre.

En effet, je considère que cette inscription
contribuerait à protéger et promouvoir un savoir
faire patrimonial de plus de millénaires. Malgré le
fait que la perle n'ait jamais cessé d'être produite
et qu'elle accompagne l'humanité à travers toute
son histoire, son importance est encore peu connue
et reconnue.

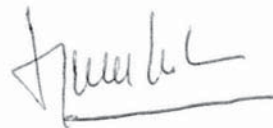
L'obtention de ce label soutiendrait justement
et efficacement l'évolution en cours de ce

Savoir qui s'inscrit résolument dans une
de marche contemporaine, nouvelle et
innovante.

La pratique, de plus répond aux enjeux
lié à une économie uniformisée, de
globalisation et le désir de rétablir un
lien avec des acteurs économiques locaux
de proximité qui font des objets dans le
respect de la matière et du temps nécessaire
à la maîtrise de cette technique particulière.

Je vous saurais gré d'allouer ce projet

Cordiales salutations



Elève perdire du cours de filage
de perle au chalumeau depuis Sans,
cours de Christine Amourette &
Laurent PERICAT.

Johy le 17 février 2019

Nadane Claude LEBRAU
23 rue Mozart 78140 VÉLIZY

Élève aisé
Ateliers de la Cour Roland

Objet : Soutien à la candidature de l'art et savoir-faire de la jale de verre au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné, Claude LEBRAU, exprime mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution de label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité à l'art et savoir-faire de la jale de verre.

Effectivement, je considère que cette inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoir-faire pratique depuis des millénaires. Malgré le fait que la jale de verre n'ait cessé d'être produite et qu'elle accompagne l'humanité à travers toute son histoire, son importance est peu connue et reconnue.

L'obtention de ce label soutiendrait justement et effectivement l'évolution en cours de ce savoir qui s'inscrit résolument dans une démarche contemporaine, nouvelle et innovante.

Cette pratique, de plus, répond aux enjeux liés à une économie surformisée, de globalisation et le désir de rétablir un lien avec des acteurs économiques locaux, de proximité, qui font des objets dans le respect de la matière et du temps nécessaire à la maîtrise de cette technique particulière.

Je vous salue et d'ailleurs ce projet.
Cordiales salutations.

C. Lebrun

LEQUIEN Isabelle
21 rue Duchatel
78 220 Viroflay
FRANCE

A Viroflay le 17 février 2019

objet: soutien à la candidature de l'art et savoir faire
de la peule de verre au Patrimoine Culturel Immatériel
de l'Humanité.

Je, soussignée Isabelle Lequien,
souhaite soutenir la demande pour l'attribution du
Label du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité sur
le savoir faire de la peule de verre.

Ce savoir faire existant depuis des millénaires doit
être protégé, sauvegardé. Et pour cela il faut lui recon-
naître son importance par un label qui favorise sa
promotion et sa conservation. Protéger les acteurs locaux,
la diversité de leurs savoirs est un enjeu majeur
face à l'uniformisation de la mondialisation.
Ce travail de peulier et tous les objets pouvant être
réalisés méritent d'être transmis aux nouvelles
générations.

Je vous saurais gré de soutenir ce projet.
Salutations sincères.

Isabelle
professeur d'université.

Le 5 janvier 2019

Je n'écrirai pas l'histoire de la perle, de son rayonnement et de ses techniques, je laisse la place aux spécialistes chevronnés. Je me suis simplement interrogée sur son extraordinaire et immémorial pouvoir de fascination et j'ai tenté d'apporter une réponse personnelle

Le verre est dès le départ une matière étrange, un oxymore physique. Dur comme la pierre et malléable comme un magma, transparent comme l'eau et hermétique comme un mur, fragile et inaltérable. C'est appuyé comme un équilibriste sur ces spécificités antagonistes que travaille agilement le verrier, multipliant les idées, les finesses, l'habileté et les risques.

Le travail du verre est un art du feu, et à ce titre la perle a un aspect magique, notamment lorsqu'elle est creuse et contient alors un souffle, support de l'âme et liée au divin. Le souffle donne sa forme à la perle, le verre de la perle confère l'éternité au souffle.

Elle a aussi un rapport particulier avec l'alchimie. En comparaison avec les autres arts ou techniques, il ne s'agit pas, par exemple, d'ajouter de la peinture sur un support, ou de creuser, tailler, allier etc. Dans la confection d'une perle, le geste du verrier est absorbé par la matière et devient verre, les motifs ou couleurs se fondent pour en faire partie intégrante : c'est bien une sorte de transsubstantiation qui s'opère, avec pour entretenir le mystère le rôle imprévisible de l'atmosphère ambiante, la tension, l'humidité, la température, les réactions chimiques, qui créent un hasard où la grâce intervient ou n'intervient pas, où l'or apparaît ou n'apparaît pas. On fait la perle, on la tient, mais elle s'échappe toujours à sa manière, plus belle ou moins belle que prévu, transparente et refermée sur elle, distante, emplie de nos traces accaparées.

Une perle, c'est une forme, une surface, un volume, un espace. C'est pourquoi le perlier doit détenir les compétences d'un décorateur, d'un peintre, d'un dessinateur, d'un graveur d'un architecte, d'un mathématicien. De plus, dans cette technique difficile et périlleuse, au protocole rigide, aux contraintes très coercitives, il doit trouver une voie, un style personnel. Pour que la perle atteigne la grâce, il doit surtout la pénétrer d'émotion, par son souffle, véhicule de l'âme, et dans un geste délicat, sûr et précis tout en étant sensible, appliqué sur un objet minuscule. C'est un peu la quadrature du cercle. Mais c'est un objet de passion. Comment expliquer sinon ces efforts, cette extrême concentration, cette constance, ces prouesses, ces inventions distribuées sur les continents et sur les siècles, à propos d'un objet aussi petit, tout à fait inutile, et qui, trouvé dans des fouilles, posé au creux de la main, apparaît si touchant et miraculeux. C'est la définition de la beauté.

La perfection de sa forme sphérique apparente la perle aux planètes, sa transparence à l'espace, son décor à la nature terrestre, le fait qu'elle contient un souffle à la vie. La perle a une résonance cosmique, ou magique, elle se manifeste comme un prodige. Elle est faite par une main humaine, mais une fois faite, se referme, précieuse, intangible, au-delà. Sa présence attestée depuis de lointaines périodes, la valeur précieuse qu'on lui a accordée et la fascination qu'elle exerce toujours par le mystère de son élaboration, tout cela lui confère une importance universelle.

Enfin, pour avoir eu l'expérience d'un rêve fondamental sur la naissance et la filiation mettant en scène une perle couleur de mer que je détachais du mandrin dans une grande souffrance, j'ai eu

l'impression que la perle, par sa forme sphérique parfaite, sa liquidité, sa transparence qui la rend lisible et son contour qui la rend inaccessible, l'ingéniosité perfectionniste et remplie d'âme nécessaire à son élaboration et la partie de hasard qui s'y introduit, tout cela fait que la perle, aussi bien pour celui qui la fait que pour celui qui la contemple, est une très mystérieuse entité à la symbolique fondamentale et subliminale qui fait tressaillir l'inconscient collectif. Une divine création ressentie en tant que telle, qui dit la Création, et la procréation solennelle d'un être. La perle n'est pas un objet, c'est un monde, notre monde. Elle est un symbole du cosmos et de l'humanité, et à ce titre il est légitime qu'elle figure sur la liste du Patrimoine Immatériel et Culturel de l'Unesco.

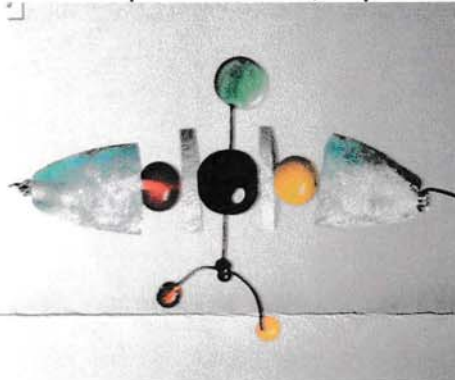
Marie-Christine Ménayas, perlière « Skopas »
52 allée Thérèse
93 140 Bondy
France

A handwritten signature in dark ink, consisting of a stylized 'M' and 'C' followed by a long, sweeping horizontal stroke that extends to the right.

Suzanne NÉZOT FAILLES
Atelier Duditverre
11,rue de la Paix
94300 VINCENNES
tel 06 11 45 52 50

Vincennes, le 20 janvier 2019

Perle inspirée de Miro, exposée au Musverre



Je travaillais le verre depuis plusieurs années (fusing, pâte de verre) quand j'ai découvert les perles au chalumeau.

Transformer le verre en fusing et pâte de verre est très conceptuel. L'improvisation a peu de place. En revanche, faire des perles au chalumeau est beaucoup plus instinctif. La technique, bien que complexe permet une adaptation plus souple à l'inspiration. Je fus fascinée par la liberté de création.

Et j'étais très étonnée de l'ignorance de la perle de verre par le public.

C'est pourquoi, avec quelques amis, nous avons créé l'association des perliers d'art de France. Les objectifs étaient de continuer d'échanger, de partager le savoir-faire et de faire reconnaître la perle de verre comme perle d'Art, en tant qu'expression créative.

La possibilité d'être inscrit à l'UNESCO serait la continuité de notre démarche et me conforte dans ma croyance en la valeur exceptionnelle de la perle de verre.

Mme OMAR Sylvie
8 rue du LAVOIR
78140 Velizy-Villacoublay
FRANCE

A Velizy-Villacoublay, le 16 février 2019

Objet: Soutien à la candidature de "l'art et savoir faire de la perle de verre" au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussignée OMAR Sylvie

exprime par la présente lettre, mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité à l'art et savoir faire de la perle de verre.

Effectivement, je considère que cette inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoir faire pratiqué depuis des millénaires. Malgré le fait que la perle de verre n'ait cessé d'être produite et qu'elle accompagne l'humanité à travers toute son histoire, son importance est peu connue et reconnue.

L'obtention de ce label signifierait justement et efficacement l'évolution en cours et de ce savoir qui s'inscrit résolument dans une démarche contemporaine, nouvelle et innovante.

La pratique, de plus, répond aux enjeux liés à une économie uniformisée, de globalisation et de désir de rétablir un lien avec des acteurs économiques locaux, de proximité qui font des

objets dans le respect de la matière et
du temps nécessaire à la maîtrise de cette
technique particulière.

J vous saurais gré et appuier ce projet
Cordiales salutations

Sylvie ORCAR


Elevé peintre aux Ateliers de la Cour Robert
Jouy-en-Josas

PEDRERO Christie

65 rue de la Vallée aux Loups

92790 Châtenay-Malabry

FRANCE

A Châtenay-Malabry, le 21/02/2015

Objet = Soutien à la candidature de l'art et savoir-faire de la
pele de veine au Patrimoine Culturel Immatériel
de l'Humanité (label UNESCO)

Je, soussigné, PEDRERO Christie, exprime par cette lettre
mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution
du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité
à l'art et savoir-faire de la pele de veine

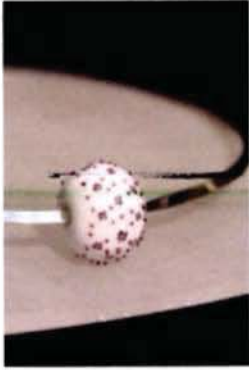
Je considère que cette inscription contribuerait à
protéger et promouvoir un savoir-faire pratique depuis
des millénaires. En effet, malgré que cette activité
accompagne l'humanité à travers toute l'histoire, son
importance est peu connue et reconnue.
L'obtention de ce label soutiendrait toutes les personnes
qui travaillent cette technique et cette matière.

Neu d'appuyer ce projet.

Cordialement,

Christie PEDRERO (infirmière)

Christie



Avesnes/Helpe, le 29 mars 2018

Nathalie Painchart
7 rue du pont des dames
59440 Avesnes/Helpe

Actuellement, la perle est un objet banalisé. Il n'en a pas toujours été ainsi au fil des temps et cette dimension remarquable me l'a rendue tout de suite plus précieuse. Vecteur de multiples significations pour nos ancêtres, elle est également, par sa taille, une des premières formes et un des premiers objets élaborés avec les modestes quantités de matière vitreuse fusionnée au tout début de la découverte du verre.

Sars-Poteries et son musée du verre se situe à quinze kilomètres de chez moi. Inutile de préciser mon intérêt pour cette matière fascinante dont les techniques de façonnage sont longues à appréhender.

Des stages de perles de verre au chalumeau dont un à l'atelier du verre à Sars-Poteries a permis une initiation à cette technique suivie de plusieurs mois de travail pour ne pas dire plusieurs années pour acquérir une aisance.

Lors de ce stage à Sars-Poteries, nous avons senti qu'une communauté de perliers était possible et nous avons alors envisagé de créer une association. Ce fut le début d'échanges de techniques, de tours de mains, d'adresses de fournisseurs qui nous ont tous permis de progresser.

Le temps de la transmission du savoir-faire est ensuite venu tout en continuant à se former soi-même. Les années ont passé. Le plaisir en allumant le chalumeau et en choisissant les baguettes de couleur reste intact.

Pour toutes ces émotions, le temps nécessaire à l'acquisition de cette technique de façonnage du verre et le besoin d'une transmission par la pratique, il me semble fondamental de protéger ce savoir-faire et de proposer le travail de la perle au chalumeau à l'inventaire culturel immatériel de l'UNESCO

Nathalie Painchart

RABOT NATHALIE
30 RUE DE LA CHAPELLE
91310 MONTHERY
FRANCE

À Monthery, le 17/02/19

Objet: Soutien à la candidature de l'art et savoir faire de la perle de verre au patrimoine culturel immatériel de l'humanité (lescl UNESCO)

Je soussignée Nathalie Rabot exprime mon soutien à la demande transactionnelle pour l'attribution de l'objet du Patrimoine Culturel immatériel de l'humanité à l'art et savoirs faire de la perle de verre.

Je pense que cette inscription pourrait protéger et promouvoir ce savoir faire pratiqué depuis des millénaires. Alors que la perle n'a jamais cessé d'être produite, et ce, au fil du temps, son importance est trop peu reconnue.

Ce label soutiendrait efficacement l'évolution en cours de ce savoir faire qui s'inscrit dans une démarche contemporaine, nouvelle et innovante.

Sa pratique répond au désir de rétablir un lien avec les acteurs économiques locaux qui font des objets dans le respect de la matière et du temps nécessaires à la maîtrise de cette technique. Je serai d'agrée et d'appuyer ce projet:

Cordialement

N. Rabot

Mme Roy Dominique
9 rue de la chapelle
79140 COMBRAND

Tel : 06 24 88 11 10
Perlière au chalumeau

Judi 27 Décembre 2018

Objet: Témoinage UNESCO.

A l'attention de Nathalie SROUR
32 rue Auguste DEMMLER
92 340 BOURG LA REINE

Bonjour,

Par ce courrier je souhaite témoigner de mon soutien à la demande internationale d'inscription à l'UNESCO.

En effet, il me paraît primordial que la pratique et le savoir-faire autour de la création des perles de Venise soient reconnues et protégées.

Depuis 2016 je pratique cet art, et chaque jour je m'émerveille davantage. C'est un monde qui s'ouvre à nous, à nous. Chaque perlier a son propre univers. Chaque démonstration est fascinante. Mais je n'imagine pas cet art contemporain sans penser à cette transmission qui a dû être nécessaire pour perpétuer les gestes, ainsi que la patience, la maîtrise et l'effort indispensables à la réalisation de pièces uniques et intemporelles.

Il est donc souhaitable que le savoir-faire de la perle de Venise soit inscrit dans la liste UNESCO du patrimoine "culturel immatériel".

J'espère que mon témoignage sera complémentaire dans la constitution du dossier. En tout cas, je suis fière d'appartenir à cette grande famille.

Roy Dominique Roy, perlière au chalumeau

Sophie Sanchez
Lieu Dit Maupas
42740 Doizieux
06.71.23.15.90

Doizieux, le 26/01/2019

Messieurs,

Je suis issu d'une famille d'artisans d'art, mais malheureusement je n'ai pas pu faire les études que je voulais, il y a quelques années alors que je cherchais à faire une reconversion, j'ai eu la chance de rencontrer une personne qui créait des perles en verre, mon attirance pour le verre n'a été que renforcée, après avoir créé un atelier chez moi, je suis retournée voir cette créatrice qui a su me faire passer ce savoir-faire, elle m'a appris les gestes, mais m'a laissé trouver mon style, aujourd'hui je crée des perles que je monte en bijoux, mais aussi en déco, art de la table et objets cadeaux.

Mon atelier est toujours ouvert au public de tout âge, j'ai des personnes qui viennent à chaque fois qu'elles ont de la famille ou des amis, j'aime monter même quand je suis en salon, je suis toujours fasciné par le verre dans la flamme et j'essaie de partager cette passion.

Mais aujourd'hui, il manque une reconnaissance, souvent quand on dit je suis artisan, les personnes pensent au plombier au boulanger...Nous, nous sommes artisans d'art, il m'arrive de dire que dans mes perles il y a un peu de moi, le jour où je n'aurais plus envie devant mon chalumeau j'arrêterai, car notre travail est un travail passion, une reconnaissance par l'UNESCO serait un plus, elle ouvrirait des portes, car notre travail du verre, les perliers d'art, n'est connu que par très peu de personnes, cela permettra aussi la sauvegarde de ce savoir-faire.

J'espère que ce courrier vous permettra de connaître un peu plus les personnes qui sont derrière ce métier.

Je vous prie d'agréer, Messieurs, mes sincères salutations.

Sophie SANCHEZ



Bonjour, je souhaiterais appuyer mon soutiens en faveur de la conservation du savoir venier et des maîtrises de la matière.

Je suis passionnée par ce matériaux et les techniques d'utilisations depuis mon premier contact avec cette discipline. Il est donc pour moi essentiel de faire en sorte que ce savoir-faire aussi vaste qu'il soit, rentre au patrimoine de l'Unesco. Ayant commencé très tôt à l'âge de 16 ans, il était essentiel de m'aiguiller. C'est encore le cas aujourd'hui, c'est pour cela que tous les pratiquants à cet art nécessitent la transmission de ce savoir. Je vous envoie tout mon soutiens!

Estelle Sauvage

~~Sauvage~~ 13/02/19

Michèle Sauvalle
13, passage Dubail
75010 PARIS

Paris, le 4 février 2019

Association des Perliers d'Art de France
assoperliers@gmail.com

LETTRE DE SOUTIEN A L'INSCRIPTION DE LA TECHNIQUE DE LA PERLE DE VERRE AU CHALUMEAU SUR
LA LISTE REPRESENTATIVE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL DE L'HUMANITE

Je suis venue à la perle de verre par passion du verre. J'ai commencé par le soufflage du verre, pendant de longues années, le travail à la canne, passionnant, d'une grande technicité, traditionnel et superbe. Puis j'ai rencontré des chalumistes qui pratiquaient le verre filé, que j'ai utilisé d'abord pour préparer des inclusions pour mes pièces soufflées. Puis j'ai rencontré les premiers perliers formés par la vague américaine qui avait repris les techniques vénitiennes. J'ai découvert là un monde d'une infinie diversité s'exprimant dans la perle de verre.

Ma pratique de la perle de verre au chalumeau est technique et artistique. Elle exige entre autres des savoir-faire et des connaissances techniques, une connaissance des outils et des matériaux, la recherche de nouveaux moyens d'expression.

Ma pratique du verre est avant tout artistique parce que chaque production est une expression de soi en tant qu'artisan. Je produis des pièces uniques, tant au niveau de la perle que des assemblages que j'en fais. Il s'agit souvent d'une démarche globale qui passe par la conception de l'objet final, la mise en œuvre et la fabrication des éléments.

Une autre facette de mon activité est la transmission. En 2007, constatant qu'il n'existait pas d'ouvrage en français sur la technique de la perle de verre au chalumeau, avec l'aide de Suzanne Nezot Failles, alors Présidente de l'Association des Perliers d'art de France, nous avons cherché un éditeur. La traduction étant mon premier métier, je souhaitais mettre mes compétences au service du développement de la perle de verre pour un public francophone. C'est ainsi que la maison d'édition Eyrolles a accepté de publier « Verre et flamme », un ouvrage de référence qui donne envie à de nombreuses personnes de pratiquer cet art, dans une pratique amateur ou professionnelle.

L'inscription de l'artisanat de la perle de verre au chalumeau sur la Liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité permettra la reconnaissance d'un artisanat qui existe depuis que le verre existe et dont la pratique actuelle en France est l'expression d'un art et d'une tradition renouvelés.

Cette inscription me semble faire partie du cheminement suivi depuis plus d'une décennie pour relever un artisanat autrefois très développé en France et sauvegarder un savoir-faire précieux. Il s'agit aujourd'hui d'une nouvelle pratique, plus artistique, qui s'inscrit dans la continuité d'une tradition ancienne.



Anne STEUX-ROUSSEAU
78, Rue du Général LECLERC
59 118 WAMBRECHIES

Le 19 janvier 2019

Lettre de soutien pour l'inscription du savoir-faire de la perle de verre sur la liste UNESCO du Patrimoine Culturel Immatériel.

Le filage du verre au chalumeau n'est pas un artisanat d'art très connu en dépit du fait qu'il est très ancien (création du verre de Murano en 982).

Personnellement, c'est grâce à la boutique d'un verrier au chalumeau que j'ai découvert le filage du verre au chalumeau. J'ai été conquise et ai eu envie de l'apprendre pour le pratiquer. Perpétuer des gestes ancestraux et les promouvoir étaient un critère de valeur dans mon choix.

Il m'a pourtant fallu plusieurs années avant de trouver une opportunité de stage initial (au sein de l'atelier d'un musée réputé de ma région, le Mus'Verre de Sars-Poteries). Depuis cette première formation, j'ai suivi d'autres stages collectifs ou individuels avec des perliers françaises ou internationales.

Ce sont les seules possibilités (dès lors qu'on a passé l'âge du lycée) pour parvenir à se former, à acquérir les gestes de base et appréhender les techniques plus ou moins élaborées, dont la liste n'est pas exhaustive car elle continue de s'enrichir grâce aux recherches et à la créativité de perliers et perlières contemporains.

Concernant les perliers qui ont pris la peine de se former, il n'existe pourtant pas toujours une reconnaissance de leur travail. Il n'est, en effet, pas rare de rencontrer des vendeurs de bijoux avec des perles de verre qui ont, en réalité, été confectionnées en série dans des pays asiatiques et qui sont, le plus souvent, d'une médiocre qualité. Les personnes qui achètent de tels bijoux ignorent souvent ce qui est le travail du verre filé au chalumeau et ne se rendent pas compte de ce que cela représente en terme de temps, de difficulté, de savoir-faire,...

Il faudrait pouvoir protéger, peut-être par un label, les créations véritablement artisanales, confectionnées dans les règles de l'art, et valoriser le parcours de formation des perliers/perlières qui se sont donnés les moyens de créer de belles perles de verre, les vendent et les exposent.

L'inscription du savoir-faire de la perle de verre sur la liste UNESCO du Patrimoine Culturel Immatériel permettrait sans doute sa valorisation et sa reconnaissance, et aiderait également à améliorer les conditions de sa transmission.

Anne STEUX-ROUSSEAU
Anne

Laurence Subbiotto - Pushi
Artisan Créateur de Perles de verre au chalumeau
Membre des Ateliers d'Art de France
31290 Avignonet Lauragais

Tel 06.61.85.27.01
www.pushi.fr

UNESCO

Le 14 janvier 2019

Madame, Monsieur,

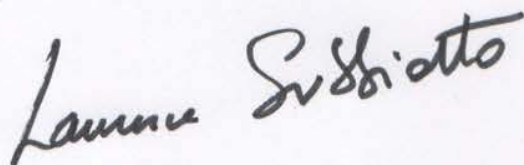
Depuis 2009, je suis installée en tant que fileuse de perles de verre de Murano au chalumeau dans le Lauragais.

Une longue succession de gestes très techniques est nécessaire pour façonner à 800 degrés chaque perle de verre, que l'on dépose ensuite dans un four de cuisson pour lui assurer sa solidité.

La matière première est noble, de très grande qualité, ce qui permet de créer des bijoux colorés, lumineux et transparents mais avant tout, le plus important est de pouvoir défendre et transmettre un savoir faire ancestral.

Pour toutes ces raisons, je souhaite l'inscription du savoir faire de la perle de verre dans la liste UNESCO du Patrimoine « Culturel Immatériel. »

Cordialement,



Laurence Subbiotto

Camille TAUZIA
Intervenante à Paris Atelier (ADAC)
Atelier de verre au chalumeau

Paris le 20 janvier 2019

Après un brevet de technicien de verre soufflé au chalumeau à l'école Dorian à Paris et une première spécialisation en miniature pour maison de poupée, j'ai découvert les perles de verre au chalumeau qui m'ont tout de suite fascinée.

~~J'ai aimé particulièrement travailler la multitude des couleurs, où la création est infinie. C'est ça qui est magique.~~

Aujourd'hui, il n'existe aucune transmission structurée du savoir-faire des perles de verre et être reconnu à l'UNESCO pourrait permettre de mettre en place une formation initiale solide.



Marieanne TETARD
7, rue Maryse Hilsz
78140 - VÉLIZY - VILLACOUBLAY

A Vélizy, le 22/02/2019

Objet: soutien à candidature de "l'art et le savoir faire de la perle de verre"

Je soussignée Marieanne Tétard, souhaite que cet art exceptionnel soit inscrit au patrimoine immatériel de l'UNESCO, il n'est vraiment pas assez reconnu.

Par ces temps difficiles, il faut encourager "le beau" dont la valeur universelle est inaltérable!

Merci d'agir en ce sens, sachons protéger l'art sous toutes ses formes!

Cordialement


retraitee

Ginette TIREL 215 avenue Daumesnil PARIS 75012
e mail: gitirel@gmail.com

Je me présente, Ginette Tirel, chimiste
retraîtée âgée de 71 ans. Le verre a
toujours fait partie de mon environnement
de la verrerie de laboratoire, je suis
passée au travail artistique du verre.
D'abord à l'Adac, puis les Ateliers de
Paris, l'atelier de Jean Pierre Baquère, je
suis aujourd'hui dans l'atelier de Suzanne
Negot. J'ai eu la chance de rencontrer des
personnes passionnées qui m'ont transmis
leur grand savoir faire.

Je soutiens l'inscription du savoir faire
des perles de verre sur la liste UNESCO du
patrimoine culturel et immatériel de l'humanité.
Ce qui assurerait un prestige bien mérité
à cet art millénaire et donnerait à tous
ces créateurs et formateurs une reconnaissance
de leur talent pour poursuivre la
transmission de ce savoir faire.

Paris le 25.11.2018

Ginette TIREL 215 avenue Daumesnil PARIS 75012



Nome Sylvie van Noorden
41 Rue des écuys
78320 Le Tertre Saint Denis

A Le Tertre Saint Denis
le 16 février 2019

Objet : Soutien à la candidature de "l'art et savoir faire de la
perle de verre" au Patrimoine Culturel Immatériel
de l'Humanité (label UNESCO)

Je, soussigné Sylvie van Noorden,

exprime par la présente lettre, mon soutien à la demande
transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel
Immatériel de l'Humanité à l'art et savoir faire de la perle
de verre.

Effectivement, je considère que cette inscription contribuerait
à protéger et promouvoir un savoir faire pratiqué depuis
des millénaires. Malgré le fait que la perle de verre n'ait
cessé d'être produite et qu'elle accompagne l'humanité à
travers toute son histoire, son importance est peu connue et
reconnue.

L'obtention de ce label soutiendrait justement et efficacement
l'évolution en cours de ce savoir qui s'inscrit résolument dans
une démarche contemporaine, nouvelle et innovante.
Sa pratique, de plus, répond aux enjeux liés à une
économie uniformisée, de globalisation et le désir

de rétablir en lien avec des acteurs économiques locaux,
de proximité qui font des objets dans le respect de la matière
et du temps nécessaire à la maîtrise de cette technique
particulière.

Je vous saurais gré d'appuyer ce projet.

Cordiales salutations.



Sylvie van Noorden, en formation aux Ateliers
de la Cour Roland à Jays en Jassas pour la pratique
de la perle de verre avec pour professeur
Christine Amourette.

Madame Danielle VICTOR
3, rue de Chevry
91190 Gif sur Yvette

Gif, le 22 Février 2019

Soutien à la candidature de l'art
et savoir faire de la porcelaine au
Patrimoine Culturel immatériel de
l'Humanité (label UNESCO)

Je soussignée Mme Danielle VICTOR exprime mon soutien
à la demande pour l'attribution du label de Patrimoine
culturel immatériel de l'Humanité à l'art et savoir faire
de la porcelaine.

Cette inscription contribuerait à un savoir faire pratiqué depuis
des millénaires et qui est continuellement en cours d'évolution.

Je vous salue et je soutiens ce projet.

Cordiales salutations



Retraitee

Véronique WADE
24 rue Henri Barbuse
94260 FRESNES
FRANCE

Fresno, le 19/02/2019

UNESCO

Je souhaite par la présente exprimer mon soutien à la candidature de l'ART ET SAVOIR-FAIRE DE LA PERLE DE VERRE au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (UNESCO)

Je considère que cette inscription permettrait de contribuer à la protection et à la diffusion de ce savoir-faire pratiqué depuis des millénaires

L'histoire de ce savoir-faire est malheureusement méconnue bien qu'il ait accompagné l'évolution de l'humanité en étant produit sans discontinuité.

Ce savoir-faire a su évoluer et, tout en conservant un mode de fabrication traditionnel, s'orienter vers une démarche contemporaine et innovante.

L'obtention de ce label soutiendrait efficacement une activité qui correspond avec le besoin actuel de lien avec les acteurs économiques locaux, qui développent leurs activités en respectant la matière et en y consacrant le temps qui permet de maîtriser ces compétences spécifiques.

Ce lien entre savoir-faire traditionnel et modernité me semble être une des missions pour lesquelles l'UNESCO doit apporter son soutien transnational.

Je remercie par avance l'UNESCO d'appuyer ce projet transnational pour le savoir-faire de la perle de verre.

V Wade

Nathalie Srour
32 rue Auguste Demmler
92340 Bourg La Reine

Fait à Bourg-La-Reine, le 02 février 2019

Je, sous-signée, Mme Nathalie Srour,

Présidente de l'Association des Perliers d'Art de France, représentant la communauté qui a conjointement adhéré à la proposition, donne son consentement libre et préalable à la candidature de "L'art de la Perle de Verre" sur la Liste Représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'UNESCO, participant au présent et à l'avenir à des activités et initiatives de sauvegarde et de valorisation de l'Art de la Perle de Verre.

Parallèlement à ma formation au vitrail, j'ai découvert le travail de la perle de verre au chalumeau en 2011. Cet artisanat nécessite l'acquisition d'un savoir-faire particulier, de gestes précis, de techniques et l'utilisation d'outils afin de pouvoir par la suite exprimer sa créativité et sa personnalité dans chaque perle. Ce savoir-faire m'a tout de suite fascinée.

Au fil des années je me suis impliquée de plus en plus dans la vie de la communauté des perliers, notamment au sein de l'Association des Perliers d'Art de France, de secrétaire adjointe à secrétaire puis présidente depuis 2018. Dès sa création en 2001, l'association a eu pour objectif la promotion et la transmission de ce savoir-faire. Elle y a travaillé via différents projets d'expositions, de formations, d'échanges.

Bien que pratiqué depuis des millénaires, ce savoir-faire reste peu connu et nécessite une reconnaissance plus large et une transmission renforcée. Dans ce contexte et dans la lignée des actions qu'elle mène depuis sa création, l'Association des Perliers d'Art de France s'est pleinement engagée, conjointement avec l'Italie, dans cette demande d'inscription au patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO du savoir-faire de la perle de verre.

Nathalie SROUR, présidente des Perliers d'Art de France





A Viry-Chatillon, le 18/01/2019

Madame, Monsieur

Notre Association des Verriers au Chalumeau de France, l'A.V.C.F, crée le 18 Janvier 2014 à Paris, a pour objectif principal de fédérer les verriers au chalumeau de France autour d'une Association forte et représentative du métier et de ses différents domaines mais aussi autour de certaines valeurs morales.

Notre Association a également pour but de générer une émulation positive favorable à l'ensemble des acteurs de la profession en favorisant les interactions et en facilitant les rencontres, les échanges et le partage d'informations dans un climat d'enrichissement personnel et professionnel mutuel.

Les autres objectifs de l'A.V.C.F sont de promouvoir la verrerie au chalumeau et tous ses domaines d'activité tout en œuvrant à la sauvegarde, à la valorisation et au développement du savoir faire manuel et technologique associé à la profession. Notre Association défend également les intérêts de tous les verriers au chalumeau de France et représente ceux ci au sein de toutes les administrations publiques ou privées.

Par cette présente lettre nous désirons soutenir activement la démarche d'inscription du savoir-faire de la perle de verre sur la liste UNESCO du Patrimoine Culturel Immatériel effectuée par l'Association des Perliers d'Art de France, l'APAF.

En effet nous pensons que les différentes connaissances ainsi que les savoir faire techniques propres au domaine de la perle de verre doivent être protégées pour qu'elles puissent continuer d'être transmises aux générations futures de verriers français et étrangers.

Il nous paraît aussi nécessaire que cette discipline soit davantage connue par le tout public et qu'elle soit également davantage reconnue à l'échelle internationale .

Cordialement,

Guillaume Thoraval
Président de l'A.V.C.F

Lettre de soutien à la candidature de « L'art et le savoir-faire de la perle de verre » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

La protection et la promotion des techniques de fabrication de la perle de verre sont une préoccupation quotidienne qui se manifeste dans mes différentes fonctions (énumérées en bas de page). Je suis d'autant plus sensibilisé à cette action que je suis issu d'une famille de fabricants de perles dans la tradition de Murano et que j'ai connu les grandes heures et les aléas de l'art de la perle de verre française.

L'obtention de ce label soutiendrait justement et efficacement l'évolution en cours de cet artisanat qui, tout en s'appuyant sur ses racines millénaires, s'inscrit résolument dans une démarche contemporaine, novatrice et innovante.

J'exprime donc, à travers cette lettre mon plus grand soutien à cette candidature.

Dans l'espoir de vous avoir sensibilisé à la pertinence de notre projet, je vous fais part de mes sincères salutations.

Pascal Guegan
73 rue de la division Leclerc
91380 Chilly Mazarin
France

Gérant de la société L'Age du Verre
Président du jury du concours Un des Meilleurs Ouvriers de France, option perle d'art
Formateur au CERFAV (Centre Européen de Recherche et de Formation aux Arts Verriers)
Membre du conseil d'administration de l'Association des Perliers d'Art de France
Auteur d'écrits, de conférences et d'expositions sur l'histoire des perles de verre

Fait à Chilly Mazarin le 03 mars 2019

 **L'AGE DU VERRE** Pascal Guegan
73, rue de la division Leclerc
91380 Chilly Mazarin, France



ROUSSELET

MAISON PARURIERE DEPUIS 1920 ◊ PARIS

30, rue Beauregard
75002 Paris
Phone: +33 (0)6 82 20 29 32
maisonrousselet@gmail.com
www.maisonrousselet.com

Ministère de la Culture - Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche et de la politique scientifique
A l'attention de Sylvie GRENET
6 rue des Pyramides 75001 Paris

A Paris, le 4 Février 2019.

Objet: Soutien à la candidature des savoirs et savoir-faire des perle de verre au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO).

Je, soussignée Caroline de Longueau - Depommier, présidente de la société Maison Rousselet et quatrième génération de paruriers et « émailleurs », exprime par la présente lettre, mon soutien engagé à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité à l'Art de la Perle de verre.

La maison Rousselet fut fondée en 1920 par mon arrière grand-père, Louis Rousselet, qui dès l'âge de 12 ans avait appris à faire des perles « au feu » dans un petit atelier de Ménilmontant. Près de 800 ouvriers travaillèrent pour la Maison, qui développa un savoir faire unique, et reconnu dans le monde entier. « Pearls from Paris are treasures by Rousselet » célébraient-on dans la presse Américaine ! Les parures d'émaux colorés et de perles nacrées de Rousselet accessorisent la couture et le music Hall depuis presque un siècle.

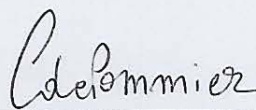
Louis Rousselet fut également président de la chambre syndicale de la perle de verre d'imitation et s'engagea toute sa vie pour défendre un art de la perle artisanal qui, malheureusement, déclina à partir des années 1970.

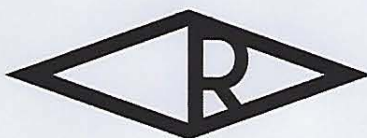
C'est pourquoi l'inscription de ce savoir-faire au patrimoine Culturel Immatériel de l'humanité serait une occasion magnifique de rendre hommage à toutes ces petites mains qui ont fait l'histoire de la couture européenne à travers le bijoux, et libéré la femme des carcans trop précieux d'une société encore patriarcale au tournant du 20ème siècle (« Autant accrocher un chèque autour du cou » disait Coco Chanel, critiquant les riches épouses qui étalaient l'argent de leur mari en diamants et pierreries).

Par ailleurs, cette inscription ne manquera pas d'encourager le regain d'intérêt manifeste pour l'art de la perle de verre, comme le prouve un nombre croissant d'artisan perlier.

Dans l'espoir qu'il soit donné une réponse favorable à cette candidature,

Très cordialement,





Paris le 1/3/2019

Márcia de Castro et Guy Maurette
Musée Itinérant de la Perle Ancienne en France (MIPAF)
13 rue Mandar 75002 – Paris - France

Objet : Soutien à la candidature de l'art et savoir faire de la perle de verre' au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Nous, soussigné(e)s Marcia de Castro et Guy Maurette, exprimons par la présente lettre, notre soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité à l'art et savoir faire de la perle de verre.

En tant que collectionneurs de perles anciennes, nous considérons que cette inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoir faire pratiqué depuis des millénaires mais dont son importance est peu connue et reconnue aujourd'hui à un moment où la standardisation des objets, des modes de vie et de pensée tend à devenir la règle.

L'obtention de ce label soutiendrait justement et efficacement l'évolution en cours de ce savoir qui s'inscrit résolument dans une démarche contemporaine, nouvelle et innovante.

Nous appuyons donc fortement ce projet.
Cordiales salutations.

Márcia de Castro et Guy Maurette
Co-directeurs du MIPAF



mipaf

Musée Itinérant de la
Perle Ancienne en France

À l'attention du
Département du pilotage de la recherche et
de la politique scientifique

Ministère de la Culture
Direction générale des Patrimoines
6 rue des Pyramides
75001 Paris

Sars-Poteries, le 4 février 2019

Objet : soutien à la candidature de l'art et savoir-faire de la perle de verre au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je, soussignée Anne Vanlatum, directrice artistique du MusVerre à Sars-Poteries, soutiens la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité à l'art et savoir-faire de la perle de verre.

La tradition et le savoir-faire de la perle de verre se transmet depuis des millénaires partout dans le monde. Aujourd'hui, sa pratique est devenue une expression artistique à part entière comme en témoignent de nombreuses expositions et collections.

Je considère que la reconnaissance de ce savoir-faire permet de protéger et de promouvoir cet art, qui aujourd'hui s'inscrit dans une démarche résolument contemporaine. Grâce à des échanges internationaux, la création d'associations spécialisées autour de la perle, des collections muséales et des recherches et formations spécifiques, l'art de la perle de verre se singularise par la vitalité de la création contemporaine et son aspect symbolique.



Anne Vanlatum
Directrice artistique

À bien des égards, la perle en verre occupe, dans l'histoire de l'aventure humaine, une place particulière. C'est par son biais que l'homme a expérimenté son premier matériau de synthèse et il n'est pas anodin que cela se soit fait dans le but de produire un type d'objet plus signifiant qu'utile. Fruit pendant de nombreux siècles d'un mode de production nomade, elle en tire dès son origine une vocation à l'universalité, à la diffusion des pratiques et au partage des concepts dont elle se fait le vecteur.

Depuis l'âge du bronze, elle relève de l'intime et n'a jamais cessé d'être produite, malgré la concurrence des matériaux les plus divers et les difficultés circonstanciées rencontrées à certaines périodes. Elle participe à l'expression des enjeux inhérents à la parure – fonction sociale et potentiel apotropaïque – et le fait grâce à la capacité à créer du sens que lui prête un créateur transcendant les contraintes du matériau. Des « perles à œil » connues dans de nombreuses civilisations anciennes aux perles-masques phéniciennes, le souci de mettre l'exigence esthétique au service d'un dessein plus complexe est une constante qui explique la fréquence de tels objets dans les contextes funéraires et les dépôts d'offrandes.

Les restrictions imposées à la fabrication des perles en verre (en la réservant par exemple à la réalisation d'objets de dévotion) rappellent a contrario, pour une époque plus récente, que le sens reconnu à un tel objet peut être inversement proportionnel à sa taille !

La valeur qu'on lui accorde l'a toujours placée au cœur des échanges commerciaux, avec certaines dérives dont l'actuel examen de conscience de nos sociétés occidentales souligne l'impact.

Marqueur social transversal – on ne porte pas les mêmes perles selon qu'on est jeune fille ou femme accomplie, selon le rang que l'on veut afficher – la perle de verre est aussi, par son aptitude à traverser les époques, un exceptionnel jalon de la chronologie et par conséquent un objet d'étude précieux pour l'archéologue et l'historien.

Si la reconnaissance au titre de Patrimoine Culturel et Immatériel de l'Humanité semble donc, au regard du passé, relever de l'évidence, elle est du domaine de la nécessité – et de la justice – en termes de perspectives.

En cohérence avec la notion de Patrimoine, le développement contemporain de la production de perles en verre reste profondément ancré dans la tradition qu'il explore et cite avec d'autant plus d'aisance que les progrès de l'archéologie expérimentale du verre en affinent sans cesse les contours. Il se nourrit en même temps de l'ouverture des perliers sur l'ensemble des secteurs de la création actuelle, de leur aptitude à s'en approprier les ferments les plus innovants et à vivifier leur pratique par un intense et fécond brassage culturel. Surtout, il se diversifie au gré de la part d'âme qui, de plus en plus, permet l'attribution d'un

objet – d'une œuvre – à une personne plus encore qu'à une aire de production ou à un atelier. La capacité du grand public à identifier de façon collective l'ensemble de ces pratiques n'en est pas moins une condition essentielle de leur viabilité, de leur survie et, en ce sens, l'inscription de l'art de la perle en verre sur la liste UNESCO du patrimoine culturel et immatériel de l'humanité est indispensable.

Georges Dilly
Conservateur en chef du patrimoine

Musée de Berck sur mer

03.21.84.07.80

g.dilly@berck-sur-mer.com



Hôtel de Ville
Place Claude Wilquin
62600 BERCK-SUR-MER

03.21.89.90.00
www.berck.fr

Le 07/02/19





Madame Nathalie SROUR
Présidente de l'Association des
Perliers d'Art de France
32, rue Auguste Demmler
92340 BOURG LA REINE

Le 26 novembre 2018

Madame la Présidente,

L'art de la perle de verre vient d'être inscrit à l'Inventaire du Patrimoine culturel immatériel national. Je tiens à féliciter votre association qui a œuvré pour obtenir cette marque de reconnaissance bien méritée.

Une de nos concitoyennes pratique cet artisanat et nous a fait le plaisir de participer à deux reprises aux Journées des créateurs organisées par Vincennes qui s'attache à mettre en valeur les savoir-faire des artisans d'art. J'ai pu ainsi apprécier la technique déployée qui met en avant un savoir-faire au fort ancrage patrimonial encore trop méconnu et qui demande à être préservé et valorisé.

J'espère que vos nouveaux efforts concernant l'inscription de l'art de la perle de verre au sein des listes de l'Unesco recensant le patrimoine culturel immatériel mondial seront couronnés de succès et vous assure de mon entier soutien à cette initiative.

Je vous prie de recevoir, Madame la Présidente, mes salutations les meilleures.

Charlotte LIBERT-ALBANEL
Maire de Vincennes
Vice-présidente du Territoire
Paris Est Marne & Bois

Lunéville, le 2 janvier 2019

Le Président,
Laurent de GOUVION SAINT CYR

Madame Nathalie SROUR
Présidente de l'Association des Perliers
d'Art de France
32 rue Auguste Demmler
92340 BOURG-LA-REINE

OBJET : Inscription du savoir-faire des perles de verre au patrimoine culturel et immatériel de l'Humanité – UNESCO

N/REF: GSC/MN/MK SD 2019-0006

Affaire suivie par Monique MANOHA – POLE BIJOU ☎ : 03.83.76 06 99 ✉ mmanoha@delunevilleabaccarat.fr

Madame la Présidente,

C'est avec beaucoup d'intérêt et de plaisir que j'ai découvert la démarche que vous conduisez actuellement auprès de l'UNESCO en vue d'obtenir l'inscription du savoir-faire des perliers d'art au patrimoine culturel et immatériel de l'Humanité.

Au titre des actions que notre Communauté de Communes conduit, depuis plus de 10 ans, en faveur des Métiers d'Art via sa structure « Pôle Bijou et Métiers d'Art », nous avons travaillé très régulièrement avec des Perliers d'Art. Nous les avons invités à l'occasion d'expositions internationales, dont une uniquement dédiée à cette thématique qui a regroupé des artistes créateurs du monde entier (Israël, USA, Japon ...) et qui connut un très beau succès auprès du public. Mais quasiment dans chacune de nos expositions thématiques, un perlier présente son travail.

Nous avons aussi plusieurs fois organisé des démonstrations techniques ou d'autres animations. Qu'il s'agisse de perles pleines ou creuses, décorées ou non, ou encore de création de murines, ce savoir-faire ancestral reste un espace de création contemporaine très vivant et très dynamique, de jeunes verriers reprenant la tradition et l'enrichissant en permanence de leurs approches spécifiques.

A ce titre, nous ne pouvons qu'encourager votre démarche auprès de l'UNESCO et nous en réjouissons, et nous saurons nous faire l'écho du résultat qui, nous l'espérons sera positif, auprès de nos usagers professionnels ou simples amateurs.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président,


Laurent de GOUVION SAINT CYR.

Enghien Métiers d'Art
79, avenue de Ceinture
95880 Enghien-les-Bains
France

Perliers d'Art de France

Maison des Associations
206, quai de Valmy
5010 Paris

A Enghien-les-Bains, le 6 février 2019

Objet : Soutien à la candidature de l'art et savoir-faire de la perle de verre
au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je, soussigné ,Jean BRESSAN

exprime par la présente lettre, mon soutien à la demande transnationale pour
l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité à l'art et savoir-
faire de la perle de verre.

Effectivement, je considère que cette inscription contribuerait à protéger et promouvoir
un savoir-faire pratiqué depuis des millénaires. Malgré le fait que la perle de verre n'ait
cessé d'être produite et qu'elle accompagne l'humanité à travers toute son histoire, son
importance est peu connue et reconnue.

L'obtention de ce label soutiendrait justement et efficacement l'évolution en cours de ce
savoir qui s'inscrit résolument dans une démarche contemporaine, nouvelle et
innovante.

Sa pratique, de plus, répond aux enjeux liés à une économie uniformisée, de
globalisation et le désir de rétablir un lien avec des acteurs économiques locaux, de
proximité qui font des objets dans le respect de la matière et du temps nécessaire à la
maîtrise de cette technique particulière.

Je vous saurais gré d'appuyer ce projet.
Cordiales salutations.



Jean BRESSAN
Président d'Enghien Métiers d'Art

Alain Delos
Avenue Winston Churchill 216/8
B-1180 Bruxelles

Le 11/02/19

Témoignage

En tant que Président d'Honneur de l'**Association des Amis du Musée du Verre de Sars-Poteries** (une des plus grandes collections de verre contemporain d'Europe), je me permets d'appuyer la demande d'inscription de l'Art de la Perle de Verre sur la liste Unesco du Patrimoine Culturel et immatériel de l'Humanité.

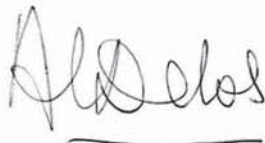
Je suis très motivé pour apporter mon soutien en faveur de cette inscription. Pour avoir participé directement à la dissémination de cet art en Europe par l'organisation depuis une quinzaine d'années d'expositions internationales de Perles de Verre permettant aux artistes de cette discipline de faire connaître cet art au plus grand nombre tout en leur apportant un soutien chaleureux et des possibilités d'échange,

Par des actions de mécénat, nous avons fait entrer cet art dans les salles du MusVerre, (Musée du Verre de Sars-Poteries) et nous avons, par ailleurs, édité plusieurs catalogues reprenant les artistes et leurs oeuvres.

La communauté des artistes-perliers est très active et cette technique mérite de bénéficier d'une médiatisation comme celle qu'apporte l'inscription sur cette liste, médiatisation d'autant plus efficace qu'elle émane d'un organisme international et qu'elle est totalement bénévole.

Merci de prendre en considération mon témoignage tout à fait désintéressé.

Alain Delos

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Alain Delos', with a horizontal line underneath it.

A Vannes-Le-Châtel, le 25 février 2019

Objet : Soutien à la candidature de l'Art et savoir-faire de la perle de verre au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Je soussigné Monsieur **Denis GARCIA**, Directeur du **Centre Européen de Recherches et Formation aux Arts Verrier** exprime par la présente lettre, mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label **Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité** à l'Art et savoir-faire de la perle de verre.

Effectivement, je considère que cette inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoir-faire pratiqué depuis des millénaires.

L'importance de la perle de verre est peu connue et reconnue, malgré qu'elle n'ait cessé d'être produite et qu'elle accompagne l'humanité à travers toute son histoire.

L'obtention de ce label soutiendrait justement et efficacement l'évolution en cours de ce savoir qui s'inscrit résolument dans une démarche contemporaine, nouvelle et innovante.

Sa pratique répond aux enjeux liés à une économie uniformisée de globalisation et au désir de rétablir un lien avec des acteurs économiques locaux, de proximité qui créent des objets dans le respect de la matière et du temps nécessaire à la maîtrise de cette technique particulière.

Je vous saurais gré d'appuyer ce projet.
Cordiales salutations.

Denis GARCIA,
Directeur





427, avenue Louise 1050 Bruxelles

tél. : 02/640 79 41 fax : 02/647 76 00

Sarah Benrubi
Conservation-restauration
ENSAV La Cambre
427 Avenue Louise
1050 Bruxelles
Belgique

Ministère de la Culture-
Direction générale des patrimoines
Département du pilotage de la recherche et de la politique
scientifique
6 rue des Pyramides 75001 Paris

Bruxelles, le 4 février 2019.

Objet : Soutien à la candidature de ' l'art et savoir faire de la perle de verre' au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Madame, Monsieur,

Je soussignée Sarah Benrubi, enseignante responsable de l'atelier conservation-restauration d'œuvres d'art céramique et verre, à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts Visuels de La Cambre à Bruxelles, exprime par la présente lettre, mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité à l'art et savoir faire de la perle de verre.

Effectivement, je considère que cette inscription contribuerait à protéger et promouvoir un savoir faire pratiqué depuis des millénaires à travers le monde. Malgré le fait que la perle de verre n'ait cessé d'être produite et qu'elle accompagne l'humanité à travers toute son histoire, son importance est peu connue et reconnue.

L'obtention de ce label soutiendrait justement et efficacement l'évolution en cours de ce savoir qui s'inscrit résolument dans une démarche contemporaine, nouvelle et innovante.

Sa pratique de plus répond aux enjeux liés à une économie uniformisée, de globalisation et le désir de rétablir un lien avec des acteurs économiques locaux, de

proximité qui font des objets dans le respect de la matière et du temps nécessaire à la maîtrise de cette technique particulière.

Je vous saurais gré d'appuyer ce projet.
Cordiales salutations.



Sarah Benrubi | Conservation-restauration

Céramique et verre

Professeur GSM: +32.495.22.01.63
Ecole Nationale Supérieure des Arts Visuels de La Cambre
Avenue Louise 427 B-1050, Bruxelles www.lacambre.be

Vannes-le-Châtel, le 12 février 2019

Ministère de la Culture- Direction générale
des patrimoines
Département du pilotage de la recherche et
de la politique scientifique
6 rue des Pyramides
75001 Paris

Objet : Soutien à la candidature de « l'art et savoir faire de la perle de verre » au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Madame, Monsieur,

Je soussignée, Anne Pluymaekers, exprime par la présente lettre, mon soutien à la demande transnationale pour l'attribution du label de Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité à l'art et savoir faire de la perle de verre.

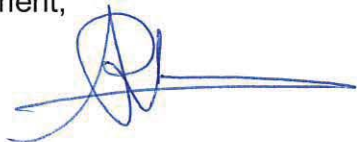
Cette inscription contribuerait tout particulièrement à protéger et promouvoir un savoir faire pratiqué depuis des millénaires à travers le monde. Bien que la perle de verre fasse partie des premiers objets témoins de l'invention du verre, qu'elle a été produite de tous temps et qu'elle accompagne l'humanité à travers toute son histoire, son importance est méconnue et pas suffisamment reconnue.

L'obtention de ce label soutiendrait justement et efficacement l'évolution et le développement encore actuel de ce savoir qui s'inscrit résolument dans une démarche contemporaine, nouvelle et innovante.

De plus, sa pratique répond aux enjeux liés à une économie de proximité et au désir de rétablir le lien entre des acteurs économiques locaux et les usagers. Source d'expression, de créativité également, ces objets sont confectionnés dans le respect de la matière et du temps nécessaire à la maîtrise de cette technique particulière.

C'est donc avec enthousiasme que je souhaite soutenir cette candidature au Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité (label UNESCO)

Cordialement,



Pluymaekers Anne
18, rue de Maréville
54520 Laxou

Historienne de l'art du verre – ancienne conservatrice du Musée du Verre de Charleroi (Belgique)
actuellement professeur d'histoire de l'art verre et responsable du pôle Culture du Cerfav (Centre européen de recherche et de formation aux arts verriers, Vannes-le-Châtel (France))